

L'UFSBD REMET SES RECOMMANDATIONS POUR LA STRATÉGIE NATIONALE DE SANTÉ

Après avoir recueilli les contributions écrites des différents représentants du monde de la santé, le ministère des affaires sociales fait entrer sa stratégie nationale de santé dans sa dernière phase avant la formalisation d'une loi de santé publique, promise « autour de l'été ». L'UFSBD a apporté sa pierre à l'édifice et espère bien être entendue.

Améliorer structurellement la santé bucco-dentaire par la prévention

Pierre angulaire de la stratégie de Marisol Touraine, la prévention et l'éducation à la santé forment le premier grand tournant culturel et structurant auquel notre système de santé doit s'adapter. L'UFSBD préconise un programme de prévention primaire des comportements à risque, associant pédagogie vers le grand public et incitations des praticiens à intégrer une plus grande part de prévention à leur pratique en cabinet.

L'UFSBD recommande également d'adapter la prévention à certaines populations fragiles ou particulièrement sensibles, du fait de leur milieu professionnel ou de leur situation sociale. Ce sont les milieux de vie des personnes qui doivent être privilégiés pour une meilleure efficacité des programmes de prévention : établissements scolaires, lieux de travail, Ehpad, foyers médicosociaux...

Prendre en compte tous les facteurs de prévention des maladies chroniques

Dans un contexte de réduction des dépenses publiques, l'émergence à un rythme quasi pandémique des maladies chroniques a de quoi inquiéter le Gouvernement. Ces affections de longue durée concernent 14 % de la population et représentent 66 % de nos dépenses de santé.

L'UFSBD, en cohérence avec les préconisations de l'OMS, recommande une polarisation des messages de prévention sur les facteurs de risque, au sein desquels figure une mauvaise santé bucco-dentaire : il est désormais prouvé qu'elle présente des interrelations avec le diabète et les pathologies cardio-vasculaires. L'UFSBD avait déjà alerté l'Inca des carences en matière bucco-dentaire du Plan cancer : elle réitère ses critiques en les assortissant de propositions.

Enfin, l'UFSBD propose la nomination d'un chirurgien-dentiste référent pour l'éducation thérapeutique des patients en affection de longue durée, afin de permettre aux malades d'être maîtres de leur pathologie.

Plus que la coordination : un changement culturel auquel s'attaquer dès la formation initiale

Outre ces réformes de structure et de culture très attendues par la profession dentaire, la coordination entre praticiens est un sujet de préoccupation croissante : depuis la loi de santé publique de 2004 et l'instauration du médecin traitant, force est de constater que les réflexes de coopération entre praticiens ne progressent pas.

C'est en grande partie le fait de l'inadéquation de la formation universitaire et du développement professionnel continu qui porte atteinte à cette ambition de décloisonnement des pratiques. L'UFSBD propose des modules supplémentaires en formation initiale et une plus grande volonté politique pour des programmes de DPC pluriprofessionnels.

Deux ans après l'annonce de la stratégie nationale de santé, la coquille de la réforme de notre système de santé est encore vide. L'UFSBD et la profession dentaire espèrent beaucoup du futur texte, qui promet de mettre le parcours de santé de chaque Français au cœur du système de santé. Nous y sommes prêts, encore faut-il nous écouter.

